"Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent."

Lucie AUBRAC

FORUM Républicain
Collectif Citoyen Fréjusien

LES CHRONIQUES
DU FORUM Républicain

2022

N° 10 Novembre

Réf. 10 11-2022

Forum Républicain Fréjus *Association* ***Loi 1901***
Siège social : Résidence les Jardins de l'Argentière, Bât. Le Pline, 745 rue du Capitaine BLAZY, 83600 FREJUS
www.forum-republicain-frejus.fr ; mail : forum.republicain@gmail.com ; Facebook : forum républicain

Le Forum Républicain a décidé

Le Forum Républicain a décidé de réaliser des chroniques périodiques dans le cadre de son combat contre les idées discriminatoires et xénophobes véhiculées par le Rassemblement National (ex-FN). Ces idées sont à l'opposé des valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui constituent l'essence de notre association.

Les Chroniques du Forum Républicain sont destinées à vous alerter sur les décisions de la municipalité frontiste de Fréjus qui appellent les critiques de notre association dans le cadre de son objet social. Nous voulons aussi vous informer sur les évolutions du conseil d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (ECAA) au sein duquel un pacte de partenariat, que nous réprouvons, a été conclu entre la municipalité frontiste et les autres municipalités, laissant ainsi aux élus RN une part excessive dans la gestion de la Communauté (1er adjoint RN et 3 adjoints RN au Président + un Directeur Général des Services issu du RN).

Enfin, nous croyons essentiel de vous informer sur la nature de l'extrême droite et sur ses positions, affichées ou non, en particulier du Rassemblement National.

Michel Delage

Président du Forum républicain
et directeur de la publication

EDITORIAL

Le soin que mettent les dirigeants du parti d'extrême-droite à apparaître comme respectueux des institutions républicaines ne doit pas faire illusion. Le vieux fond autoritaire et xénophobe de l'extrême-droite française resurgit malgré un discours lénifiant et trompeur.

Dans ce numéro, le Forum Républicain a voulu appeler l'attention des citoyens sur cette constante : lorsque le Rassemblement National tient les rênes du pouvoir, l'autoritarisme sans partage règne et les étrangers sont rendus coupables de tous les maux sécuritaires du pays.

A Fréjus, comme à l'Assemblée Nationale où ils sont désormais fortement représentés, les représentants élus du Rassemblement National nous en donnent une démonstration évidente comme nous le montrons par des exemples concrets !

L'obsession migratoire que ces élus manifestent, et qui reste leur fond électoral, est d'autre part, démentie par les chiffres. Si la France est traditionnellement un pays d'accueil du fait de son histoire, elle n'est pas aujourd'hui celui qui accueille le plus comme le démontre François Héran, Professeur au Collège de France à la chaire Migrations et sociétés.

Forum Républicain Fréjus *Association* ***Loi 1901***
Siège social : Résidence les Jardins de l'Argentière, Bât. Le Pline, 745 rue du Capitaine BLAZY, 83600 FREJUS
www.forum-republicain-frejus.fr ; mail : forum.republicain@gmail.com ; Facebook : forum républicain

David Rachline poursuit la mise au pas des citoyens entreprise depuis 2014

Dès son premier mandat en 2015, David Rachline avait supprimé le centre social de Villeneuve et participé à la fermeture ultérieure du centre social de La Gabelle en diminuant drastiquement les subventions municipales. Depuis, le dernier centre social de l'Agachon est en voie de disparition faute de soutiens financiers et en personnel de la mairie.

David Rachline, poursuit par ailleurs avec constance, son entreprise de mise à l'écart du comité de défense des intérêts généraux de Fréjus-Plage en saisissant à nouveau la justice pour expulser cette vieille association de 94 ans de son local de la place de la République. Une manière de tenter de faire obstacle aux critiques sur l'urbanisation intense au profit de promoteurs avides de profiter de la façade maritime de la ville !

Puis, le maire de Fréjus a débuté son second mandat en mettant sous sa coupe l'Association Sportive de Fréjus (AMSLF) à l'issue, en 2020 d'une farce électorale fondée sur la contrainte et le chantage.

C'est ainsi qu'il a imposé au président élu par le conseil d'administration en septembre 2020 de présenter sa démission, sous la menace de la suppression des subventions de la ville. Le président, pourtant largement élu par le conseil d'administration a, dans de telles conditions, renoncé à son mandat et a été remplacé par le candidat désigné par le maire.

- Voilà maintenant qu'en septembre 2022, David Rachline poursuit la mise au pas des citoyens qui pourraient lui faire ombrage en lui rapportant une grogne des quartiers de Fréjus qu'il ne veut pas entendre.

A sa demande, et malgré les critiques des élus de l'opposition, le conseil municipal du mois de septembre a modifié la charte des conseils de quartiers afin de supprimer le tirage au sort des candidats, laissant au maire le droit de choisir les seuls candidats qui lui conviennent, c'est à dire ceux qui sont tout acquis à sa cause.

De plus, le maire pourra exclure les membres du conseil de quartier qui ne lui plaisent pas, sur proposition du président lui-même désigné.

David Rachline, choisit pour les conseils de quartier, une manière toute autoritaire de museler les citoyens qui pourraient faire des critiques et des propositions dérangeantes pour la municipalité !

Forum Républicain Fréjus *Association* ***Loi 1901***
Siège social : Résidence les Jardins de l'Argentière, Bât. Le Pline, 745 rue du Capitaine BLAZY, 83600 FREJUS
www.forum-republicain-frejus.fr ; mail : forum.republicain@gmail.com ; Facebook : forum républicain

Des élus du RN porteurs de propos racistes et xénophobes

Chacun sait que la loi interdit et sanctionne les propos ou écrits injurieux, diffamatoires et racistes, quelle qu'en soit la forme.

Rappelons, en effet, que la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 distingue et sanctionne :

- l'injure raciste, qui est une expression outrageante, un terme de mépris ou une invective adressé à une personne ou à un groupe à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée.

- la diffamation qui impute des faits portant atteinte à l'honneur d'une personne ou d'un groupe en raison notamment de son origine, de sa religion ou de son apparence physique.

- la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

Dans les trois situations,

- lorsque les propos sont publics, ils peuvent entraîner une peine pouvant aller jusqu'à 1 an de prison et 45.000 € d'amende,

- lorsque les propos ne sont pas publics, ils sont punis d'une amende 1 500 € au plus.

➢ Pourtant, les manifestations de xénophobie et de racisme se multiplient aujourd'hui dans les rangs mêmes des représentants du Rassemblement National qui sont élus de la République.

A l'Assemblée Nationale, des députés du Rassemblement National diffusent un message xénophobe et raciste faisant peser sur les migrants l'essentiel de la responsabilité des crimes et délits constatés sur le territoire national.

➢ Le député RN Grégoire De Fournas a pris à partie à l'Assemblée Nationale un député LFI et les migrants de Méditerranée qui demandent à bénéficier de l'accueil d'un port européen sûr (qu'il reparte en Afrique !). Cette invective traduit un rejet de l'humanité de ces migrants qui fuient les conflits et la misère. Elle participe à la provocation à la haine proscrite par la loi.

➢ La députée de notre circonscription, Julie Lechanteux, ne dénonce à l'Assemblée Nationale les violences faites aux femmes que pour accuser les migrants de ces violences : pourtant, lorsqu'elle était députée au Parlement Européen, elle votait contre la résolution du 16 septembre 2021 de cette Assemblée qui condamnait d'où qu'elles viennent *« toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles dans toute leur diversité (..) »*.

Forum Républicain Fréjus *Association* ***Loi 1901***
Siège social : Résidence les Jardins de l'Argentière, Bât. Le Pline, 745 rue du Capitaine BLAZY, 83600 FREJUS
www.forum-republicain-frejus.fr ; mail : forum.republicain@gmail.com ; Facebook : forum républicain

Pourquoi, dès lors, dénoncer aujourd'hui spécifiquement la responsabilité des migrants dans ces violences si ce n'est pour manifester avant tout la xénophobie et le racisme qui caractérisent son parti ?

- La députée Anne Masson demande, dans un amendement parlementaire, que la Société Nationale de Sauvetage en Mer se cantonne à l'assistance des pêcheurs en mer, et refuse que cette société publique de sauvetage porte assistance aux migrants en détresse en Méditerranée ou dans la Manche !

A Fréjus, un maire-adjoint, Patrick Renard, a posté en 2021 sur Facebook un message public stigmatisant l'amour entre une femme blanche et un homme noir qui ressortait d'une campagne officielle de la sécurité routière.

A l'initiative du Forum Républicain, le Tribunal Correctionnel de Draguignan se prononcera prochainement sur cette provocation à la haine raciale.

A Fréjus, encore, le maire David Rachline ne dénonce sur Facebook les agressions sexuelles que lorsqu'elles sont le fait de migrants. Comme si ces agressions ne méritaient pas d'être dénoncées lorsqu'un Français en est responsable !

Tous ces exemples montrent que les relents de racisme et de xénophobie sont toujours présents dans le patrimoine de l'extrême-droite !

Forum Républicain Fréjus *Association* ***Loi 1901***
Siège social : Résidence les Jardins de l'Argentière, Bât. Le Pline, 745 rue du Capitaine BLAZY, 83600 FREJUS
www.forum-republicain-frejus.fr ; mail : forum.republicain@gmail.com ; Facebook : forum républicain

L'immigration en France,
La réalité des chiffres

(Synthèse de l'article du Monde du 10 novembre 2022 de François Héran)

Au niveau mondial, une lame de fond de l'immigration

D'après les chiffres de l'ONU, entre 2000 et 2020, la part des immigrés dans la population mondiale a augmenté de 62 %.

L'Europe est aussi touchée avec une progression similaire, 60 %, mais de manière très inégale selon les pays. *La France, avec les ex-pays communistes d'Europe centrale, en accueille le moins :* 36 % de hausse pour la première, 12 % pour les seconds, alors que :

- pour l'Europe du Sud, la progression est de 181 %,
- de 121 % pour les pays nordiques,
- de 100 % au Royaume-Uni et en Irlande,
- de 75 % en Allemagne et Autriche,
- de 58 % en Europe de l'Ouest, hors la France.

Selon l'Insee, les immigrés représentent 10,3 % de la population française

Qui sont ces personnes ?

D'après les titres de séjour délivrés chaque année, la moitié sont des étudiants, un quart des travailleurs, un petit quart des réfugiés, restent 4 % pour le regroupement familial, soit 12 000 personnes, un chiffre en constant recul depuis 2005.
Le nombre de titres délivrés pour les « liens personnels et familiaux », en application de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, stagne depuis longtemps à 11 000 par an.

L'asile est accordé de façon dérisoire en France qui concentre pourtant 15 % de la population de l'Union européenne et 17 % de son PIB :

Selon Eurostat, et en imaginant que tous les déboutés sont restés, la France n'a accueilli entre 2014 et 2020 que 39 000 Syriens, 14 100 d'Irakiens, 49 300 d'Afghans, soit 3 %, 4 % et 8 % des demandes ou relocalisations enregistrées en Europe, contre 53 %, 48 % et 36 % en Allemagne pour ces trois nations. Par ailleurs et pour l'ensemble des demandeurs d'asile, les trois quarts de leurs demandes sont rejetées.

La France a accueilli autour de 100 000 Ukrainiens, ce sont seulement 4 % des exilés de ce pays.

Forum Républicain Fréjus *Association* ***Loi 1901***
Siège social : Résidence les Jardins de l'Argentière, Bât. Le Pline, 745 rue du Capitaine BLAZY, 83600 FREJUS
www.forum-republicain-frejus.fr ; mail : forum.republicain@gmail.com ; Facebook : forum républicain

L'obligation de quitter le territoire français (OQTF) a-t-elle un sens ?

Créée en 2006, cette mesure administrative n'est exécutée en fait qu'à 15 % en moyenne. Le Conseil d'État rappelle dans son rapport de 2018: « On ne peut décider du sort des gens sans respecter un droit de recours et un minimum de délai ». Ce contentieux des étrangers constitue en France la moitié du contentieux administratif.

L'OQTF a-t-elle encore un sens quand, par exemple, un jeune a réussi à passer un CAP ou un BTS, qu'il donne satisfaction à son patron et rend service à la communauté locale? En avril 2021, le ministre du travail faisait preuve de pragmatisme en prenant en compte les métiers en tensions à travers la mise en place de «plates-formes interrégionales », mais le ministère de l'Intérieur qui en est responsable a-t-il les outils pour analyser à l'échelle locale les besoins du marché du travail ? « L'émigration choisie » de 2006 à 2011 fut un échec.

En conclusion, en France l'immigration familiale est contenue, les régularisations sont en nombre limité, l'essor vient des étudiants internationaux, source à terme de rayonnement. Enfin, le pays peut-il convaincre les nationaux de s'adonner à un travail manuel ou de résilier les engagements internationaux qui lient les sociétés démocratiques ?

> François Héran est Professeur au Collège de France à la chaire Migrations et sociétés, Directeur au CNRS de l'Institut Convergences Migrations.
> *Source : « Le débat public en France sur l'immigration est sans rapport avec la réalité »*

Forum Républicain Fréjus *Association* ***Loi 1901***
Siège social : Résidence les Jardins de l'Argentière, Bât. Le Pline, 745 rue du Capitaine BLAZY, 83600 FREJUS
www.forum-republicain-frejus.fr ; mail : forum.republicain@gmail.com ; Facebook : forum républicain

Soutenez-nous, rejoignez-nous, diffusez autour de vous si nos propos et nos écrits ne vous laissent pas insensibles et correspondent à vos pensées.

FORUM
Républicain
Collectif Citoyen Fréjusien

CONTACT

Résidence les Jardins de l'Argentière,
Bât. Le Pline, 745 rue du Capitaine BLAZY,
83600 FREJUS

www.forum-republicain-frejus.fr
forum.republicain@gmail.com